

Violence sexuelle

Les agressions sexuelles se produisent aussi au sein d'un (ancien) couple ou de la famille. La violence sexuelle est une forme de violence domestique. Elle peut être dénoncée à la police. Même si vous décidez de ne pas dénoncer les actes de violence à la police, il est important de vous soumettre à un examen médical aussi vite que possible après une agression.

Consultation médicale

Le service de gynécologie (Frauenklinik) ou les urgences (Notfallzentrum) de l'hôpital universitaire de Bâle (Universitätsspital Basel) procèdent à des examens confidentiels.

- Les médecins n'informent personne.
- Les lésions sont documentées. Durée de conservation: 1 an.
- Les documents peuvent être remis à la police ultérieurement. Ce sont des preuves importantes.
- Les médecins peuvent vous mettre en contact avec le centre LAVI (Opferhilfe).

Période entre l'agression et l'examen médical

- Ne prenez pas de douche et ne vous lavez pas, même les mains.
- Si possible, n'allez pas aux toilettes.
- Ne lavez pas vos vêtements, emmenez-les à l'examen.

Consultations juridiques et psychologiques

Les centres LAVI (Opferhilfe) peuvent fournir un soutien psychologique. Les spécialistes sauront répondre à la plupart de vos questions. Vous trouverez de l'aide [ici](#).

Dénonciation à la police

La police a l'habitude de recevoir des dénonciations pour violence sexuelle. Les auditions sont menées par une personne du même sexe que la victime. La dénonciation peut être faite au poste de police. Une personne de confiance ou bien un ou une spécialiste du centre LAVI peut accompagner la victime.

En dehors des horaires de bureau, appelez la police aux numéros d'urgence 117 ou 112. Le service social (Sozialdienst) de la police cantonale est spécialiste des questions de violence domestique et sexuelle:

- Service social de la police cantonale: 061 267 70 38 (pendant les horaires de bureau)

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/violence-domestique/violence-sexuelle